



Licence Professionnelle

DESIGN DES MILIEUX ANTHROPISES

60 crédits / 2 Semestres

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Redonner la préséance au Vivant pour refonder le vivre ensemble. Répondre aux urgences sociétales en façonnant dans une démarche de design participatif de la « Nature en ville » et des paysages nourriciers à visées sociale (jardins partagés, espaces favorables aux liens intergénérationnels), économique et éducative (paysages comestibles en agroforesterie, design permaculturel, keyline design), thérapeutique (jardins alzheimer, parcours de réadaptation relatifs à divers handicaps). Les paysages nourriciers s'entendent ici en tant que milieux où l'on nourrit le lien à l'autre, le lien au vivant, le lien à la culture via la production de nourriture ou de paysages apportant un mieux-vivre collectif.

Travailler l'innovation « low tech » dans un souci d'économie des ressources humaines, techniques, matérielles, naturelles, mais aussi de bénéfice social, économique, environnemental. Il s'agit d'innover en croisant savoir-faire d'hier et connaissances contemporaines liés aux paysages nourriciers.

COMPÉTENCES ACQUISES

Les apprenants se formeront aux compétences suivantes :

- Réalisation de diagnostic écologique environnemental d'un site à aménager, à restaurer ou réhabiliter
- Réalisation de diagnostic patrimonial et approche socio-culturelle du projet paysager
- Méthodologie de conception du projet dans un processus de design des milieux paysagers
- Gestion des milieux paysagers anthropisés
- Animation d'une équipe pluridisciplinaire et communication sur le projet.

PRÉREQUIS

Formation continue :

- Salarié, hors secteur, en démarche de reconversion professionnelle ;
- Salarié en exercice dans le secteur souhaitant se professionnaliser ;
- Demandeur d'emploi (sous réserve d'acceptation du dossier de financement).

Formation par alternance :

- Etudiants diplômés au minimum BAC+2 issus de l'université (filière générale à dominance Environnement, géographie, Arts) ou des filières Design d'espace ; architecture, paysage, Gestion et Protection de la Nature qui bénéficieront d'un contrat d'apprentissage et de professionnalisation.

Renseignements

Nicole PIGNIER

nicole.pignier@unilim.fr

Responsable de la formation

Faculté des Lettres et des Sciences Humaines

39E, rue Camille Guérin,
87036 Limoges cedex

www.flsh.unilim.fr

Public

Formation continue :

- Salarié
- Salarié en reconversion professionnelle

- Demandeur d'emploi

Formation par alternance :

- Contrat d'apprentissage
- Contrat de professionnalisation

Volume horaire

Volume moyen de cours :
35 h / semaine



DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Régisseur du paysage comestible ; designer de paysages nourriciers ; formateurs dans le domaine des paysages nourriciers ; Chef de projet co-création paysagère à but thérapeutique, éducatif ou social ; chargé de mission Patrimoine arboré et biodiversité ; Collaborateur du concepteur paysagiste, du gestionnaire d'espaces naturels.

Outre la création d'entreprises par les diplômés, les employeurs sont :

Les entreprises innovantes ; les Bureaux d'études et d'ingénierie ; les Mairies et Collectivités, les Parcs Naturels Régionaux ; les associations de protection de la nature, d'insertion sociale, de paysage comestible.

ORGANISATION DES ÉTUDES

La licence dure **1 an**.

La Licence se structure en 2 semestres, 7 unités d'enseignement. Le semestre 5 se composera de 3 unités d'enseignement : UE1. Milieux paysagers : perception, représentations et acceptabilité du changement ; UE 2 : Design des milieux et architecture paysagère innovante ; U.E.3 : Ecologie, biodiversité pour des territoires nourriciers. Le semestre 6 se compose de 4 unités d'enseignement : U.E. 4 : Droit et gouvernance ; U.E. 5 : Communication et design paysager ; U.E. 6 : Recherche-action ; U.E.7 : Expérience professionnelle (Soutenance et rapport).

LES  ÉTUDIANTS

- Interdisciplinarité
- Recherche-action
- Nombreux partenariats
- Petits effectifs
- Partenariat avec l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Versailles